**N° 6944**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2016-2017

**DEBAT D’ORIENTATION**

**Avenir de l'Union européenne et de la zone euro**

**RESUME**

L’UE est aujourd’hui confrontée à une dynamique qui, au premier abord, peut paraître paradoxale. Plus démocratiques que jamais auparavant dans leur histoire, ses institutions et l’UE dans son ensemble suscitent néanmoins une méfiance croissante. Malgré plus de quinze ans de réformes institutionnelles, entre 1992 et 2009, la construction européenne traverse une crise de légitimité sans précédent.

D’emblée, l’on peut dès lors poser l’hypothèse que les causes du problème ne se situent pas nécessairement au niveau du fonctionnement des institutions, mais sont profondément politiques.

Tandis que le fonctionnement des institutions européennes pourrait toujours être amélioré, force est de constater que le plein potentiel de ce que permet d’accomplir le traité de Lisbonne est loin d’être atteint.

L’UE doit se concentrer sur la mise en place de politiques publiques au bénéfice de tous les citoyens européens.

Construire de véritables politiques publiques européennes nécessite un engagement plus fort des dirigeants de l’UE en relation avec les parlements et les citoyens.

L’UE a besoin d’une plus grande volonté politique. Les minutieux réglages institutionnels dont chaque régime politique a besoin ne doivent pas monopoliser l’agenda des dirigeants européens.

Pour gagner la confiance des citoyens, l’UE ne doit plus s’approfondir grâce aux crises, mais les anticiper.

Ni l’UE, ni la zone euro ne sont une fin en soi. Leur avenir réside dans le bien-être de ses citoyens. Non seulement les institutions européennes, mais aussi les exécutifs et législateurs nationaux doivent agir en conséquence.

Comme par le passé, la méthode communautaire, c’est-à-dire la recherche de compromis politiques et du changement progressif à travers de la négociation, du débat et de la recherche d’équilibres entre la Commission européenne, les groupes politiques du Parlement européen et les grands et petits Etats au Conseil de l’UE, est la seule alternative viable pour l’avenir de l’UE.

La crise de l’euro dans le sillage de la crise financière, économique et budgétaire a cependant amplement montré que cette démarche ne peut plus être une excuse pour des décisions au plus petit dénominateur commun.

Une plus forte volonté politique européenne doit s’exprimer dans la construction de politiques nouvelles et surtout dans le perfectionnement de celles qui existent sans être suffisamment efficaces.

Les nombreuses réunions et auditions au sujet de l’avenir de l’Union et de la zone euro, menées au niveau de la Chambre des Députés et, en particulier, de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l’Immigration depuis plus d’un an permettent de mettre en évidence cette nouvelle exigence fonctionnelle, qui constitue en même temps le fil rouge du présent rapport, à savoir le besoin pressant d’une nouvelle volonté politique européenne.